

Question présentée par le député :

M. François Baertschi

Date de dépôt : 22 novembre 2016

Question écrite urgente

La Société Générale Private Banking (Suisse) licencie des employés locaux et emploie des stagiaires venus de France

La Société Générale Private Banking (Suisse) SA, filiale d'une banque française, annonce 80 licenciements sur les sites de Genève, Lausanne et Zurich, soit une réduction de 20% des postes dans la gestion de fortune.

Parallèlement à ces licenciements, la Société Générale diffuse un clip vidéo qui fait de la publicité pour des stages dans sa filiale genevoise. On peut découvrir une jeune stagiaire, femme dynamique qui vit dans un monde de rêve entre les parcs et des bureaux grand luxe. Elle se retrouve en compagnie de stagiaires, en nombre conséquent apprend-on, qui sont employés par la Société Générale.

Il est donc indéniable que des employés établis à Genève sont licenciés au moment où des stagiaires moins coûteux sont invités à venir dans notre ville, avec une présentation idéalisée de cette activité.

Dès lors, on peut se demander si la Société Générale ne fait pas payer ses économies à ses employés résidents genevois, ce qui n'est pas acceptable. Pour le MCG, il est malvenu de faire cette promotion afin d'attirer des stagiaires à Genève, alors que des employés locaux sont licenciés.

Mes questions sont les suivantes :

- ***Peut-on accepter que des licenciements de résidents genevois soient compensés par l'engagement de stagiaires français ?***
- ***Au moment où les pertes d'emplois se multiplient sur la place financière genevoise, peut-on décemment admettre une multiplication des engagements de stagiaires venus de l'extérieur et payés à bas prix ?***

(Sur ce lien internet, on trouve un clip vidéo qui fait de la pub afin d'attirer les stagiaires français à Genève : https://www.civiweb.com/FR/offres/les-recruteurs-se-presentent/Soci%C3%A9t%C3%A9_G%C3%A9n%C3%A9rale_Fr.aspx)